

Benoît Guérin

Avocat  
450-431-5061



### Garantie légale ou garantie prolongée

En automne, pour la rentrée, vous vous procurez un ordinateur dans une grande chaîne de magasins d'électronique. Aussitôt un modèle choisi, voilà le vendeur qui vous vante les vertus de la garantie prolongée sur la machine, garanties qui peuvent parfois vous coûter plusieurs centaines de dollars. Que faire? Ces garanties en valent-elles le coût?

Selon une étude menée par l'Union des consommateurs, «les consommateurs n'acquiescent pratiquement rien qui ne leur soit déjà consenti par la garantie légale».

La Loi sur la protection du consommateur précise qu'un bien doit pouvoir «servir à un usage normal pendant une durée raisonnable, eu égard à son prix, aux dispositions du contrat et aux conditions d'utilisation du bien». C'est donc dire que pour un bien particulier la garantie légale peut protéger votre bien pour une durée supérieure à celle d'une garantie prolongée selon le type de bien, et la garantie légale elle est totalement gratuite et s'applique automatiquement sans aucune intervention de votre part.

Notez bien aussi que le fabricant garantit dans la majorité des cas le bien contre les défauts de matériaux et de main d'œuvre pour une période donnée. Pendant et à la fin de cette période de garantie du fabricant, la garantie légale continue à s'appliquer et protège votre bien.

Les garanties prolongées qui vous sont offertes comportent des exclusions parfois importantes concernant l'usure normale et autres qui font en sorte de réduire son utilité. Souvent les vendeurs nous font des déclarations erronées, voire mensongères, sur la portée des garanties prolongées. Dans certains cas le texte des garanties sera plutôt difficile à comprendre et n'est pas toujours rédigé de façon à ce que le consommateur puisse comprendre la portée de la garantie prolongée.

Notez bien que le vendeur doit vous informer sur l'existence de la garantie du fabricant, ou du vendeur et de la garantie légale. Il doit de plus vous remettre un avis écrit selon un texte prévu à la loi.

Alors quand on vous propose une garantie prolongée demandez-vous si le prix demandé en vaut le coût et si vous en avez pour votre argent compte tenu de la (faible) probabilité de bris de l'appareil.

Ce texte ne remplace aucunement les textes de loi en vigueur et ne peut être reproduit sans autorisation.

## Élections municipales

### L'équipe Monique M-Laroche

JACINTHE LALIBERTÉ

Résidente de Sainte-Anne-des-Lacs depuis 43 ans et impliquée dans sa communauté annelacoise depuis 40 ans, M<sup>me</sup> Laroche est une mairesse qui a une connaissance approfondie de sa municipalité.

Monique Laroche, candidate à la mairie, présente les membres de son équipe de candidat au Conseil dans les districts: n° 1 - Jean-Sébastien Vaillancourt; n° 2 - Serge Grégoire; n° 3 - Luce Lépine; n° 4 - Normand Lamarche; n° 5 - Eric Kirkland; n° 6 - Serge Pronovost. «La date finale du dépôt des candidatures est le 6 octobre, je doute qu'il y ait des changements de dernière minute», mentionne M<sup>me</sup> Laroche.

Chacun des membres de l'équipe a, selon elle, une connaissance élargie de son milieu, une expertise bien distincte et des intérêts personnels qui contribuent à établir les besoins des citoyens, particulièrement ceux des aînés et des nouvelles familles. De là partent les grandes lignes du pro-

gramme qui sera bientôt présenté aux citoyens.

Elle indique qu'elle et les membres de son équipe ont ciblé des priorités qui sont dans la continuité du programme précédent. Elle en nomme quelques-unes: la réfection des chemins (33,88% du budget total); sécuriser le centre-ville et finaliser le projet de la bibliothèque. Côté environnement: faire appel à des spécialistes pour des problématiques de plus en plus pointues et poursuivre la collaboration avec Héritage Plein Air du Nord.

«Les citoyens, lors de mon dernier mandat, m'ont fait confiance et je leur fais aussi confiance. Ils ont voté pour notre programme et nous l'avons réalisé dans son entièreté. Mon équipe, telle qu'elle est conçue, rejoint tous les groupes de la population les aînés autant que les jeunes, les femmes autant que les hommes. Toute une force de frappe. On est dirigeant pour un ensemble de citoyens et non pas seulement pour un groupe.»



Monique Laroche encadrée de Jean-Sébastien Vaillancourt, Serge Grégoire, Luce Lépine, Normand Lamarche, Eric Kirkland et Serge Pronovost.

### Une fête pour les petits comme pour les grands



### Une vraie «Journée de la famille!»

JACINTHE LALIBERTÉ – **Le samedi 19 août dernier, des activités choisies pour intéresser, attirer l'œil, toutes plus intéressantes les unes que les autres.**

Le centre du village fourmillait de tout-petits suivis de très près de leurs parents. Les enfants étaient au cœur de l'action: à la caserne de pompier pour éteindre une maison en flammes en tant que pompier d'un jour; à la nouvelle garderie pour s'amuser avec les jeux étalés ici et là et au terrain de balle-molle, pour s'ébattre dans la structure gonflable en forme de camion de démolition faisant, ainsi, compétition aux véhicules anciens garés qui n'attendaient que le regard admiratif des adultes. Comment ne pas résister à tout cela?

En après-midi, une petite promenade au parc Irénée-Benoit où la location d'embarcation gratuite en attira plus d'un, et ce malgré l'air maussade de dame nature, tandis que d'autres bouquinaient à la bibliothèque municipale et en ressortaient les bras chargés de livres achetés à un coût dérisoire.

Une partie sérieuse destinée aux parents: la collecte de sang d'Héma-Québec (33 donateurs ce qui sauvera la vie de 132 personnes) et l'analyse d'eau des puits (147 tests).

Bien s'amuser veut aussi dire «entre creux». Les citoyens, venus en grand nombre, se régalerent d'épis de maïs et de hot-dogs en attendant le début du cinéma plein air. Parents et enfants, quelque peu fatigués, blottis les uns contre les autres, ont assisté à la projection du film *Ballerina*. Une fin des plus relaxantes pour tous!



Zoé aime bien dessiner avec sa mère dans un des locaux de la nouvelle garderie.

### M<sup>me</sup> Andrée Cousineau

MICHEL FORTIER

M<sup>me</sup> Andrée Cousineau, agente immobilière connue à Sainte-Anne-des-Lacs a annoncé son désir de se présenter comme candidate indépendante à la mairie et elle entend travailler avec les élus des six districts.

Elle croit qu'il sera très favorable pour la démocratie municipale de pouvoir élire un candidat dans chaque secteur et que c'est avec ce nouveau conseil d'élus qu'elle s'engage à travailler.

Résidente de longue date, elle affirme bien connaître la population et les besoins de celle-ci. Elle entend consulter les résidents sur des enjeux importants afin de s'assurer de développer des services adéquats autant pour les familles que la population vieillissante: «C'est un rare privilège que d'avoir accès, sur le pas de sa



Andrée Cousineau

porte, hiver comme été, à des activités de plein air. C'est pourquoi, pour nos enfants, il est indispensable de développer les sentiers, d'assurer la qualité de l'eau des lacs et nous mobiliser pour résister à la dégradation des milieux naturels», déclare-t-elle.

«Je m'engage à rétablir un équilibre durable entre les besoins réels de la population et les moyens modestes de la municipalité. Il est inacceptable que nous acceptions de transmettre des dettes aux générations qui nous suivent», ajoute M<sup>me</sup> Cousineau. Celle-ci a été conseillère de 2000 à 2005 et considère que l'administration municipale est avant tout un outil au service des citoyens. «Cette administration doit être compétente, respectueuse, diligente et imputable», déclare-t-elle.

### M. Sylvain Harvey

JACINTHE LALIBERTÉ

Candidat indépendant depuis un peu plus de 20 ans, Sylvain Harvey a été élu pour la première fois en 1963 dans cette municipalité où il réside depuis longtemps.

Pour les élections du 5 novembre, M. Harvey préfère se présenter, encore une fois, comme candidat indépendant et ce, dans le district n°6.

Il tient à préciser qu'être indépendant ne signifie pas être dans l'opposition. Ce choix lui procure une liberté de réagir, de dénoncer tout abus, d'amener des opinions, mais en même temps de contribuer de plein droit aux différents processus de décision et cela, dans le respect les uns des autres.

Selon M. Harvey, le défi, pour le nouveau conseil municipal, sera de composer avec la venue des nouvelles familles, l'enracinement des villégiateurs et finalement, les résidents de longue date qui veulent conserver «leur Sainte-Anne». «Une vision à long terme plutôt qu'une gestion à la semaine permettra un développement en fonction des besoins des citoyens», de rapporter M. Harvey.



Sylvain Harvey

Lors du dernier mandat qui en était un d'infrastructures (caserne, Centre communautaire, parc Irénée-Benoit), il mentionne que son devoir fut de s'assurer que les biens publics aient été bien gérés. Pour ce faire, il siégea sur les comités de supervision de chantiers car, pour lui, il était

important de faire selon les besoins et les moyens de la municipalité.

Son programme, très simple, est celui des citoyens. Il confirme l'importance d'avoir une vision qu'il a commencé, d'ailleurs, à valider lors de rencontres avec ces derniers ce qui lui permet de s'enquérir aussi de leurs besoins. Voilà ce qui en ressort: l'importance donnée au centre-ville, projet très important; insatisfaction quant à la façon de refaire les chemins; la suite du parc Irénée-Benoit; la pertinence d'une nouvelle bibliothèque.

M. Harvey termine en disant: «Le sens de mon engagement est de conserver nos acquis et assurer un équilibre durable. Les citoyens sont les premiers gardiens de leur qualité de vie. Oui à l'expansion, oui à la modernisation, mais pas à n'importe quel prix.»

### Héritage Plein Air du Nord

#### La réalisation du rêve à portée de main

VALÉRIE LÉPINE – L'organisme de bienfaisance Héritage Plein Air du Nord a récemment obtenu une subvention fédérale et le soutien financier de municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs en vue de l'acquisition d'un terrain de 72,9 acres aux limites de Sainte-Anne-des-Lacs et de Prévost, où sont situés des sentiers multisports (ski, raquette, marche et vélo de montagne).

L'organisme sollicite maintenant ses membres et les citoyens de la région pour faire un don et ainsi amasser 50 000\$ afin de concrétiser le projet. Les dons peuvent être faits à l'adresse <http://www.heritage-dunord.org/faire-un-don>. Les chèques sont aussi acceptés.

Pour obtenir plus de renseignements: [www.heritage-dunord.org](http://www.heritage-dunord.org)